

Compte-rendu de la réunion bilatérale du 03.04.2013 avec madame la Directrice Générale :

A l'est de Montreuil rien de nouveau !

Interventions UNSA Douanes	Réponses de la DG
<p>1/ L'arrêt des suppressions d'emplois en douane : La nécessité de faire reconnaître la douane comme "administration prioritaire" dans un ministère non prioritaire ! Jusqu'à maintenant on nous a répondu que c'était le ministère qui était ou non intégré dans le dispositif et que le choix de différencier les administrations n'avait pas été retenu ! Comment expliquez vous l'exception CCRF et les décisions de Benoit Hamon dès son arrivée pour sanctuariser ses effectifs ?</p>	<p>Ce sont les missions qui sont prioritaires pas les administrations ni les ministères. Il ne faut pas s'arrêter au vocabulaire.</p> <p>Commentaire UNSA : réflexion à géométrie variable en fonction des interlocuteurs !!!</p>
<p>2/ Nous avons pris acte de l'arrêt des fermetures d'unités : qui représentaient en 2 ans entre 40 et 50 fermetures d'unités, selon les PAP des DI en début d'année. Cependant il s'agit de ceux qui n'avaient pas été votés en CT avant la lettre de M. Fournel. Nous demandons qu'il en soit de même pour les fermetures qui auraient été votées et prononcées en début d'année 2013; c'est un simple principe d'égalité de traitement selon l'organisation calendaire des DI. Vous arrivez dans une administration où l'aspect "concentrationnaire" était le seul credo. Nous souhaitons que votre approche soit différente pour répondre aux vœux de la fonction publique et du ministère de maintenir une proximité réelle entre l'utilisateur (particulier ou professionnel) et son service de tutelle.</p>	<p>Toutes les fermetures qui n'ont pas été actées sont suspendues. Les autres sont effectives. Par contre pour les PAP la mise en œuvre est également suspendue.</p> <p>Commentaire UNSA : à Marseille quand la DG est en réflexion le DI de méditerranée est dans l'action ! Cherchez l'erreur ? Cherchez ce qui se passe ailleurs !</p> <p>La proximité n'est pas un impératif pour le DRH:</p> <p>Commentaire UNSA : Recherchez encore l'erreur à la lumière de l'extrait de la lettre de cadrage du ministre : « Il faut tenir compte... des objectifs d'accessibilité des services publics sur le territoire ! »</p>
<p>3/ Nous vous demandons fermement de repartir et faire repartir les cadres d'une feuille blanche en imaginant autre chose que ce qu'ils ont toujours eu comme credo : la concentration des services pour rendre de l'emploi. Pour ce faire un bon moyen est la tenue d'assises pour lequel le ministre s'il n'a pas donné un accord, n'a pas non plus fermé complètement la porte. Pour l'UNSA il faut donc organiser des assises de la douane sous l'égide et à Bercy avec les acteurs ministériels, économiques et sociaux et préparées en GT douane avec les OS</p>	<p>Nous faisons de notre côté notre consultation avec les opérateurs et les agents par le biais des ateliers.</p> <p>Commentaire UNSA: « Des parallèles ne se rejoignent jamais ! »</p>

<p>4/ La reprise du dialogue social :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il faut pouvoir travailler en confiance, pour cela votre tâche est de nous la rendre. A vous de réfléchir et agir pour. • De l'ouverture d'esprit que vous afficherez dépendra le comportement de l'UNSA. • Pour cela il faut un signe fort : intimer une consigne stricte d'abandon des projets antérieurs des DI et leur demander de nouvelles propositions pour le court terme, avec maintien du service public de proximité et donc le maintien impératif du maillage territorial actuel des bureaux et brigades sans le regroupements ubuesques envisagés. C'est un alinéa de votre feuille de route (lettre de cadrage ministériel). Ainsi actuellement la continuation des ateliers locaux est inadmissible c'est la preuve que nous ne repartons pas d'une feuille blanche mais que vos cadres continuent de « penser » comme avant! <p>C'est à ces conditions que vous nous retrouverez à votre table pour discuter.</p>	<p>C'est une démarche nécessaire pour pouvoir faire valider au ministère notre action.</p> <p>Commentaire UNSA: il semblerait que la DG n'ait qu'un objectif nous associer à son projet stratégique, au moyen d'un changement de calendrier:</p> <p>11/4 : État des lieux dans les services 15/5 : Lignes de forces du projet stratégique</p>
<p>5/ Nécessité d'un plan social "très très amélioré" pour les agents qui à terme perdront leur emploi; en particulier dénoncer la provocation de votre prédécesseur au CTR avec assurance reclassement sur DI ...</p> <p>Proposer reclassement prioritaire sur DGFIP si unité de reclassement dans même branche située à plus de 50 kms de l'unité de l'agent restructuré.</p> <p>Dans ce cadre quelle est la perspective qui nous est laissée quant à la mis en place d'un nouveau round de négociations calqué sur celles qui ont débouché sur les accords de Montreuil 1 et 2.</p> <p>Cependant il y a un temps pour tout. Et ce serait une provocation de parler de plan social sans que l'avenir des structures et agents soient déterminés après études générales des orientations de la douane à l'avenir !</p>	<p>Il n'est pas question d'un accompagnement social, mais « d'un Dispositif de Personnalisation de la Mobilité » (DPM), déconnecté du projet stratégique et de la restitution d'emplois !</p> <p>Commentaire UNSA : DPM : au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Du Pire au Meilleur » ? - « Départ Pour Montreuil » ? - « Du Pareil au Même » ? - « Douane Post-Mortem » ? <p>Plus sérieusement : pour la DG il faut traiter au cas par cas sans regarder uniquement l'aspect financier... Il est pour nous inconcevable de discuter de ce point avant la tenue des états généraux et l'avenir de la douane.</p> <p>La direction générale ne serait pas à deux jours près pour les GT accompagnement. (22 avril et 17 mai !!!)</p> <p>Laissons la rêver !</p>
<p align="center">Les autres sujets UNSA Douanes</p>	<p align="center">Les autres réponses de la DG</p>
<p>1/ La jour de carence : Nous demandons le retrait immédiat. Si la fonction publique bloque et refuse avant 2014. A tout le moins vous pouvez dès maintenant rétablir les 10 indispositions passagères. C'est de votre compétence. L'UNSA n'acceptera aucun compromis sur ce plan. C'est un sujet sensible pour les personnels. Cela fait partie du nécessaire apaisement des relations sociales en douane.</p>	<p>Elle reconnaît le caractère exorbitant du droit commun ...</p> <p>Commentaire UNSA : La DG nous envoie aux « carences grecques » pour examiner ce dossier au cours d'un hypothétique GT à l'automne.</p>
<p>2/ L'absence de lisibilité pour les marins sur la façade méditerranée avec l'arrivée à terme du patrouilleur ?</p>	<p>La DG n'a pu répondre et nous a quitté faute de temps... Nous allons lui redemander audience sur les nombreuses questions que nous avons en suspens...</p>

Seul véritable point positif de cette bilatérale mais pour quel contenu ? La DG suite à notre courrier du 27 février 2013 sur les ZUS a reconnu qu'un consensus avec toutes les organisations syndicales pour ne pas appliquer le dispositif avait été obtenu, (voir DP N° 158) et est d'accord de réunir un GT sur le sujet.